3-5 JUIN 2025 – RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PARIS,FRANCE – BOD/2025/06 DOC 06 – POUR DÉCISION
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE 26

N.B. Conformément à la politique de transparence du GPE, les documents ne sont rendus publics qu'après avoir été évalués par l'instance de gouvernance compétente. Les responsables de la gouvernance sont autorisés à les distribuer à leurs groupes constitutifs à des fins de consultation, sauf s'il s'agit de documents confidentiels.

Principaux points à prendre en considération:

- Le Comité des finances et du risque a examiné et recommandé au Conseil les dépenses de fonctionnement pour l'exercice 26 lors de sa réunion d'avril 2025.
- Les membres du Comité ont salué les efforts déployés par le Secrétariat pour se concentrer sur les gains d'efficacité, tout en accordant la priorité à l'appui aux pays partenaires. Les membres ont noté que les dépenses de fonctionnement sont dans la limite de l'objectif approuvé par le Conseil d'administration de 7 % pour le GPE 2025, soulignant que les fluctuations annuelles étaient le résultat du cycle de vie des requêtes de financement du GPE.
- Le Secrétariat a fourni des éclaircissements sur le lien entre le budget de l'Administrateur fiduciaire et les coûts directs facturés par la Banque mondiale pour héberger le Secrétariat, les modifications apportées au budget de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, les frais de déplacement, de firmes et de reconstitution des ressources.

Objectif

1. Le présent document présente une recommandation du Comité des finances et du risque sur le budget de fonctionnement pour l'exercice 26, pour décision du Conseil.

Décision recommandée

BOD/2025/06-XX—<u>Dépenses de fonctionnement pour l'exercice 26.</u> Le Conseil d'administration :

1. Approuve 53 913 000 dollars de surcoûts pour les dépenses directes de fonctionnement pour l'exercice 26, comme indiqué dans le document BOD/2025/06 DOC 06.
2. Autorise le Secrétariat à reporter sur l'exercice 26 les fonds non dépensés de l'exercice 25 pour des initiatives pluriannuelles ou spéciales.

3. Approuve une majoration de 20,48 % des coûts directs engagés au cours de l'exercice 26 pour couvrir les coûts indirects de la Banque mondiale en tant qu'hôte administratif du Secrétariat.
4. Confirme que les dépenses de fonctionnement, y compris le recouvrement des coûts de la Banque mondiale, ne devraient pas représenter plus de 7 % du montant cumulé des décaissements du Fonds du GPE sur la période couverte par les exercices 25 à 27.

Contexte et vue d'ensemble

1. En 2024, le Secrétariat a présenté un budget détaillé pour l'exercice 25 aux fins d'approbation et un budget indicatif pour les exercices 26 et 27 à titre d'information, ainsi qu'un état des besoins en personnel pour la période correspondante. Cette planification triennale (initialement adoptée pour les exercices 22 à 24) reposait sur l'idée qu'offrir au Conseil une plus grande prévisibilité et des garanties à plus long terme quant au niveau des dépenses de fonctionnement et des effectifs globaux nécessaires permettrait de réduire le temps que le Conseil devrait consacrer aux aspects opérationnels.
2. Cette approche s'inscrit dans le droit fil des objectifs de l'examen de la gouvernance mené en 2021, selon lesquels il revient au Conseil de définir l'orientation et les paramètres stratégiques du GPE, tandis que la directrice générale est chargée de déterminer la meilleure façon d'allouer les ressources dans le cadre des paramètres convenus et assume la responsabilité de leur utilisation.
3. L'enveloppe budgétaire des coûts directs pour les exercices 25 à 27 s'élevait à 162 millions de dollars (53 millions pour l'exercice 25, 56 millions pour l'exercice 26 et 53 millions pour l'exercice 27). Cette enveloppe correspondait à une croissance inférieure à l'inflation par rapport à la période triennale précédente. Le Secrétariat estime actuellement que, grâce à un contrôle budgétaire rigoureux au cours de l'exercice 25 et aux efforts déployés pour identifier les économies susceptibles d'être appliquées à l'exercice 26 et reportées à l'exercice 27, les dépenses directes réelles pour la période triennale ne dépasseront pas 158 millions de dollars. Cela permettra d'économiser sur cette période 4 millions de dollars en coûts directs et près d'un million de dollars supplémentaires en frais d'hébergement de la Banque mondiale. Nous poursuivrons nos efforts pour réaliser des économies supplémentaires sur les coûts directs au cours des exercices 26 et 27.

4. Le budget de fonctionnement pour les exercices 25 à 27 devrait rester dans les limites de 7 % du total des décaissements du Fonds du GPE. Les décaissements au cours de cette période sont principalement liés à la mise en œuvre des financements en cours et des financements devant être approuvés dans le cadre du plan stratégique GPE 2025. L'impact des réductions proposées dans les allocations de financement pour 2025, comme indiqué dans les prévisions financières (BOD/2025/06 DOC 06), a été pris en compte.
5. Au-delà des exercices budgétaires 25 à 27, les niveaux de décaissement dépendront fortement des résultats de la prochaine campagne de financement, qui s'achèvera au cours du premier semestre 2026. L'impact potentiel sur les opérations du GPE (notamment pour les exercices 28 à 30) et le niveau et l'objectif appropriés pour les dépenses opérationnelles seront abordés avec le FRC et le Conseil après la reconstitution des ressources. Si nécessaire, toute réduction des effectifs pourrait intervenir de manière ordonnée et efficace sur le plan des coûts, à condition d'être étalée sur une période de temps raisonnable, car plus de 90 % du personnel permanent a des contrats renouvelables plutôt que des contrats à durée indéterminée.
6. Conformément à la section 8 du protocole d'accord relatif à l'hébergement du GPE conclu avec la Banque mondiale, une majoration de 17 % des coûts directs peut être appliquée pour couvrir les coûts indirects tels que ceux liés aux bureaux, aux équipements et services informatiques, à la sécurité, au soutien des RH, à la comptabilité, aux services juridiques et aux services de communication externe fournis par la Banque mondiale. Ce protocole d'accord autorise la Banque mondiale à modifier cette politique et le GPE a été informé en 2022 qu'un taux de 28 % serait appliqué. Ce pourcentage a depuis été ramené à 24 %, puis à 20,48 % à l'issue de négociations fructueuses avec la Banque mondiale. Le Secrétariat continue de dialoguer avec cette dernière quant à la possibilité de réductions supplémentaires.
7. Le plan de travail reproduit à l'annexe B a été soumis à l'examen et à l'approbation du Comité exécutif conformément à son mandat, mais est présenté ici à titre d'information en raison de son incidence directe sur le budget.
8. Comme indiqué l'année dernière, une provision de 1,2 million de dollars a été prévue pour le budget de la conférence de reconstitution des ressources, en se fondant sur le budget de 2021. Bien que le budget final ne puisse être établi qu'une fois les plans approuvés avec les hôtes, le Secrétariat envisage un événement

hybride, ce qui entraînera une diminution des frais de déplacement, et a donc réduit la provision de 25 %. Pour plus de détails, voir l'annexe C.

Annexe A – Aperçu des dépenses de fonctionnement
Annexe B – Programme de travail et budget pour l'exercice 26
Annexe C – Budget de la conférence de reconstitution des ressources

Annexe A – Aperçu des dépenses de fonctionnement

1. Le budget initial et révisé pour l'exercice 25, ainsi que le budget proposé pour l'exercice 26 et le budget indicatif pour l'exercice 27 sont présentés dans le tableau A1. Le programme de travail et budget pour l'exercice 26 est présenté en détail à l'annexe B.

Tableau A1 : Budget par exercice (en milliers de dollars)

Comparaison avec l'exercice 25, budget proposé pour l'exercice 26 et estimations pour l'exercice 27	Exercice 25 initial	Exercice 25 révisé[1]	Budget proposé pour l'exercice 26	Budget indicatif pour l'exercice 27
Coûts fixes (personnel et équipement/installations)	36 800	36 800	39 180	40 200
Coûts variables – Consultants à long terme	1 500	1 500	1 970	1 800
Coûts variables – Consultants à court terme	3 688	3 688	2 846	2 700
Coûts variables – Déplacements	3 013	3 013	2 952	3 000
Coûts variables – Services contractuels	2 778	2 778	2 183	2 200
A. Total budget de base	47 779	47 779	49 131	49 900
Stratégie de S&E	1 653 (report estimé de 150 de l'exercice 24)	2 135 (report réel de 632)	523 (report estimé de 523 de l'exercice 25)	550
Investissement dans les systèmes et technologies de l'information	2 500 (report estimé de 1 000 de l'exercice 24)	2 947 (report réel de 1 447)	2 500 (report estimé de 900 de l'exercice 25)	1 500

[1] Le budget approuvé par le Conseil a été revu à la hausse en raison d'un report plus important des fonds non dépensés pendant l'exercice 24 au titre de la stratégie de suivi, d'évaluation et d'apprentissage et du budget informatique. Cela n'a pas eu d'impact sur les fonds supplémentaires approuvés par le Conseil. Les ajustements spécifiques et le rapprochement ont été présentés au FRC en octobre 2024 et les changements apparaissent en rouge.

Comparaison avec l'exercice 25, budget proposé pour l'exercice 26 et estimations pour l'exercice 27	Exercice 25 initial	Exercice 25 révisé[1]	Budget proposé pour l'exercice 26	Budget indicatif pour l'exercice 27
Appoint pour la reconstitution des ressources	1 100	1 100	2 532 (report estimé de 250 de l'exercice 25)	122
Conférence de financement (à dét.)	0	0	900	0
B. Total des initiatives pluriannuelles et spéciales	5 253 (dont 4 103 de surcoûts)	6 182 (dont 4 103 de surcoûts)	6 455 (dont 4 782 de surcoûts)	2 172
A+B. Total des dépenses directes de fonctionnement	53 032 (dont 51 882 de surcoûts)	53 961 (dont 51 882 de surcoûts)	55 586 (dont 53 913 de surcoûts)	52 072
Coûts indirects de la Banque mondiale liés à l'hébergement – Estimation (le montant effectif dépendra des dépenses directes engagées)	10 861	11 051	11 384	10 664

Analyse des facteurs budgétaires et incidences

9. Le budget des dépenses directes de fonctionnement de l'exercice 26, qui s'élève à 55,59 millions de dollars (demande supplémentaire de 53,91 millions de dollars), représente une augmentation de 3 % par rapport au budget de l'exercice 25, qui s'élevait à 53,96 millions de dollars, soit moins que celle de 5 % initialement estimée et annoncée l'année dernière. Cette augmentation est essentiellement liée aux coûts non récurrents inscrits au budget de reconstitution des ressources, approuvé en juin 2024, et à une provision pour le budget de la conférence associée. Si l'on tient compte de ces coûts non récurrents, le budget prévu pour l'exercice 27 devrait être inférieur d'au moins 5 % à celui proposé pour l'exercice 26.

10. Le budget de l'exercice 26 reflète les priorités de l'année en matière de mobilisation des ressources, alors que le GPE entame sa campagne de

reconstitution des ressources et la mise en œuvre de l'exercice GPE Forward, comme indiqué dans le plan de dotation en personnel examiné par le Conseil en juin 2024. L'exercice GPE Forward renforce la capacité des équipes-pays du GPE à mieux servir les partenaires, notamment en rapprochant le personnel des pays partenaires grâce à ses pôles régionaux à Paris et à Nairobi. La majorité des transferts de personnel seront achevés d'ici à juillet 2025 et les nouvelles recrues sont en cours d'intégration.

11. Compte tenu du renforcement des capacités du personnel et de la nécessité de poursuivre les efforts en matière d'économies et d'efficience, le Secrétariat a proposé une baisse de 22 % du budget des consultants à court terme par rapport à l'exercice 25. Cette mesure s'inscrit dans la continuité de la tendance visant à réduire la dépendance à ce type de soutien ainsi que les coûts associés à ces services. Avec cette baisse, le budget des consultants à court terme a presque diminué de moitié en deux ans.

12. Le budget de base alloué aux voyages pour l'exercice 26 a été réduit par rapport à celui de l'exercice 25, en accordant la priorité aux missions dans les pays partenaires et à la mobilisation des ressources. De plus, le personnel axé sur les pays est désormais rattaché à des bureaux géographiquement plus proches, ce qui réduira les coûts des missions ainsi que leur empreinte carbone. Tous les déplacements font l'objet d'un examen attentif, et les missions doivent être planifiées suffisamment à l'avance pour bénéficier des meilleurs tarifs possibles. Les frais de voyage ont baissé de 25 % par rapport à la periode de culmination de l'exercice 23 et se situent au même niveau qu'il y a 10 ans, malgré l'augmentation des pays partenaires, du personnel et de l'inflation.

13. Compte tenu de la volatilité accrue et des récentes annonces relatives aux budgets de financement du développement, qui accroissent les incertitudes concernant la mobilisation des ressources, le Secrétariat n'augmentera pas les effectifs permanents au-delà du plafond fixé pour l'exercice 25. De plus, au cours de l'exercice 26, il s'appuiera plus que prévu sur le personnel sous contrat d'un an. Plusieurs contrats ne seront pas renouvelés dans des domaines non jugés prioritaires.

Budget pluriannuel et initiatives spéciales

14. Le budget quinquennal du **Cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA)** pour les exercices 22 à 26 a été approuvé par le Conseil en mai 2021 (BOD/2021/05-07) et les activités se déroulent comme prévu. À l'avenir, les évaluations au niveau des pays seront réalisées par un agent partenaire.

L'organisation sélectionnée devra bien connaître le contexte des pays partenaires, être capable de travailler avec des institutions de recherche et des experts régionaux et locaux, et disposer d'un éventail solide et adapté d'approches et de méthodologies d'évaluation. Cela nous permettra de renforcer notre portefeuille d'évaluations tout en approfondissant l'apprentissage fondé sur des données probantes au niveau des pays ainsi que le renforcement des capacités nationales en matière d'évaluations. Le Secrétariat sélectionnera l'agent partenaire dans le cadre d'un processus de mise en concurrence et effectuera un suivi étroit pour assurer la qualité du travail et l'accent sur l'apprentissage au niveau national, tout en restant objectif. Nous sélectionnerons l'agent partenaire sur appel d'offres avec un programme de travail prévu de 8 à 10 évaluations par an sur une base continue jusqu'en 2030. Le coût de ces évaluations pour l'exercice 26 est financé par la stratégie SEA quinquennale actuelle. À l'avenir, une provision estimée à environ 8 millions de dollars est prévue dans le Cadre de mobilisation et d'allocation de financements.

15. À l'issue d'un examen de son architecture informatique, le GPE a adopté un modèle hybride de prestation de services qui offre la souplesse nécessaire pour mettre en œuvre des plateformes et des solutions informatiques modernes adaptées aux besoins d'une organisation de financement de taille moyenne, fortement axée sur le plaidoyer et la collaboration avec les pays. Sur l'enveloppe pluriannuelle de 6 millions de dollars approuvée par le Conseil en juin 2024, les principales dépenses seront effectuées au cours de l'exercice 26, suivies d'une maintenance continue et d'améliorations mineures.

SITUATION DU BUDGET DE L'EXERCICE 25

16. Sur les 53,96 millions de dollars disponibles pour l'exercice 25, 31,8 millions avaient été dépensés à la fin du mois de février, soit 59 % du budget total ou 88 % du budget depuis le début de l'année. Le Secrétariat prévoit des dépenses comprises entre 90 et 95 %, l'essentiel des économies étant lié à des initiatives pluriannuelles dont la majeure partie se poursuivra durant l'exercice 26.

17. En ce qui concerne le budget de base, les dépenses de personnel devraient être conformes au budget, mais celles liées aux consultants (cabinets et particuliers) et aux voyages sont moins élevées en raison des efforts déployés pour réaliser des économies.

18. Conformément aux usages, un rapprochement final des dépenses de l'exercice 25 et des fonds reportés sur l'exercice 26 sera présenté au FRC lors de sa réunion d'octobre 2025. Les fonds qui ne sont pas utilisés avant la fin de l'exercice du GPE et que le Conseil n'a pas le pouvoir spécifique de reporter sur le prochain exercice sont retournés à l'Administrateur et mis à disposition pour allocation.

Annexe B – Programme de travail et budget pour l'exercice 26

1. Le cadre du programme de travail et du budget (PTB) du Secrétariat pour l'exercice 26 s'inspire de la « Maison du GPE », élaborée au cours de l'exercice 21. Le cadre de l'exercice 21 définit pour le Secrétariat cinq buts à atteindre dans un délai de 3 à 5 ans et des objectifs ayant un horizon plus court (2 à 3 ans).

2. Le cadre pour l'exercice 26 est présenté à la figure 1. Comme pour l'exercice 21, les buts 1 à 4 sont principalement tournés vers l'extérieur – pour aider le Partenariat à réaliser les ambitions définies dans le plan stratégique GPE 2025 et l'élaboration et l'exécution du plan GPE 2030 – tandis que le but 5 est axé sur les agents et les processus internes du Secrétariat. Le but 2 correspond à la campagne et à la conférence de reconstitution des ressources.

3. Pour l'exercice 26, le Secrétariat a identifié des objectifs (14) ainsi que des sous-objectifs (30) axés sur **les mêmes priorités fondamentales que le budget : le succès de la reconstitution des ressources et la mise en œuvre de GPE Forward pour mieux servir les pays partenaires et soutenir les activités du Partenariat axées sur les pays**. Bien que la dimension de genre soit intégrée dans tous les objectifs des activités axées sur les pays, un sous-objectif connexe a également été inclus dans le plan de travail pour l'exercice 26 afin de refléter l'importance accrue accordée à cette question. De nouveaux sous-objectifs couvrent la campagne et la conférence de financement ainsi que l'élaboration et l'exécution de la stratégie GPE 2030 et du cadre de mobilisation et d'allocation de financements.

4. Le tableau B1 présente une vue d'ensemble du cadre du Secrétariat pour l'exercice 26. Le tableau B2 illustre l'allocation proposée des ressources budgétaires par sous-objectif.

5. La performance des sous-objectifs sera mesurée par les principaux indicateurs de performance (KPI) et les principaux indicateurs de risque (KRI) dans les mois à venir. Ceux-ci n'ont toutefois pas été finalisés et seront soumis à l'examen du Comité exécutif après l'approbation du budget.

Figure B1 : La Maison du GPE au cours de l'exercice 26

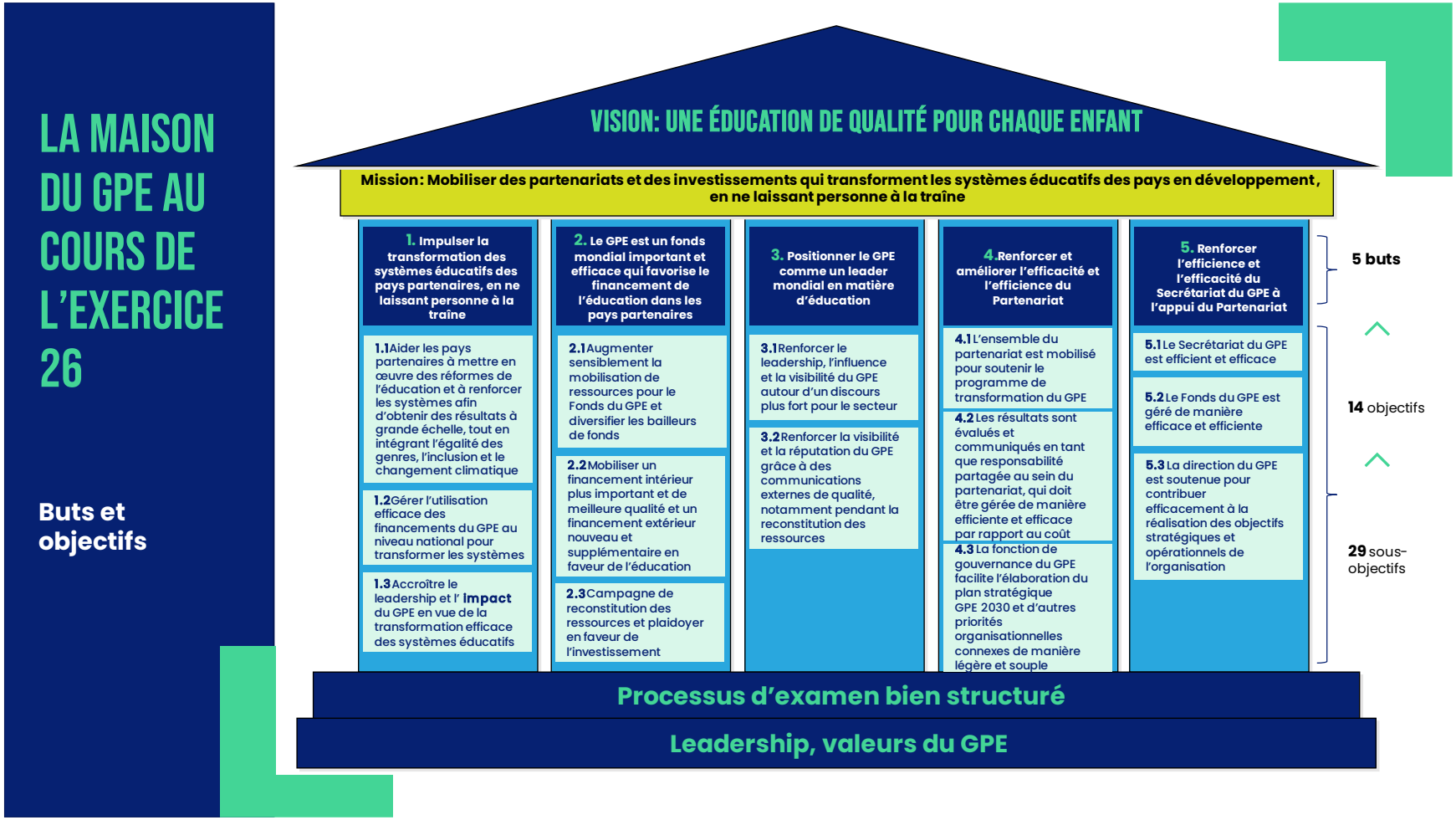


Tableau B1 : Vue d'ensemble du cadre du Secrétariat du GPE pour l'exercice 26

1. Impulser la transformation des systèmes éducatifs des pays partenaires, en ne laissant personne à la traîne

1.1 Aider les pays partenaires à mettre en œuvre des réformes de l'éducation et à renforcer les systèmes afin d'obtenir des résultats à grande échelle, tout en intégrant l'égalité des genres et l'inclusion.

1.2 Gérer l'utilisation efficace des financements du GPE au niveau national pour transformer les systèmes.

1.3 Accroître le leadership et l'impact du GPE en vue de la transformation efficace des systèmes éducatifs.

2. Le GPE est un fonds mondial important et efficace qui favorise le financement de l'éducation dans ses pays partenaires

2.1 Augmenter sensiblement la mobilisation de ressources pour le Fonds du GPE et diversifier les bailleurs de fonds

2.2 Mobiliser un financement intérieur plus important et de meilleure qualité et un financement extérieur nouveau et supplémentaire en faveur de l'éducation.

2.3 Réaliser la campagne de reconstitution des ressources et le plaidoyer en faveur de l'investissement dans l'éducation.

3. Positionner le GPE comme un leader mondial en matière de politique de l'éducation

3.1 Renforcer le leadership, l'influence et la visibilité du GPE autour d'un discours plus fort pour le secteur.

3.2 Renforcer la visibilité et la réputation du GPE grâce à des communications externes de qualité, notamment pendant la reconstitution des ressources

4. Renforcer et améliorer l'efficacité et l'efficience du Partenariat

4.1 L'ensemble du partenariat est mobilisé pour soutenir le programme de transformation du GPE et la collaboration avec les partenaires clés (y compris ECW) est accrue.

4.2 Les résultats sont évalués et communiqués en tant que responsabilité partagée au sein du Partenariat, qui doit être gérée de manière efficiente et efficace par rapport au coût.

4.3 La fonction de gouvernance du GPE facilite l'élaboration du plan stratégique GPE 2030 et d'autres priorités organisationnelles connexes de manière légère et souple.

5. Renforcer l'efficience et l'efficacité du Secrétariat du GPE à l'appui du Partenariat

5.1 Le Secrétariat du GPE est efficient et efficace.

5.2 Le Fonds du GPE est géré de manière efficace et efficiente.

5.3 La direction du GPE est soutenue pour contribuer efficacement à la réalisation des objectifs stratégiques et opérationnels de l'organisation.

Tableau B2 : Allocation des ressources budgétaires du GPE pour l'exercice 26.En milliers de dollars.

But 1 : Impulser la transformation des systèmes éducatifs des pays partenaires

Objectifs	Sous-objectifs	Fixe[2]	Variable	Total
1.1 : Aider les pays partenaires à mettre en œuvre des réformes de l'éducation et à renforcer les systèmes afin d'obtenir des résultats à grande échelle, tout en intégrant l'égalité des genres et l'inclusion	**1.1.1** L'éventail élargi d'instruments de financement et de modalités d'appui technique du GPE est déployé en temps utile pour soutenir la transformation du système dans le cadre de l'achèvement du plan stratégique GPE 2025 et du déploiement initial du GPE 2030.	3 909	1 197	5 106
	1.1.2 Les processus de dialogue sur les politiques éducatives, dont l'examen de mi-parcours, sont inclusifs, basés sur des éléments probants et accordent une place importante à la responsabilité mutuelle, notamment grâce à la participation effective de la société civile et des enseignants.	3 704	56	3 760
	1.1.3 Les résultats au niveau des pays font l'objet d'un suivi, d'évaluations et de rapports.	3 704	18	3 721
	1.1.4 Le Secrétariat du GPE est soutenu et renforcé pour systématiser l'intégration des questions de genre dans le plan stratégique GPE 2025 : Toutes les équipes du Secrétariat voient leurs capacités renforcées et sont incitées à adopter une approche fondée sur des données probantes pour systématiser l'intégration des questions de genre dans les plans stratégiques GPE 2025 et GPE 2030.	2 469	169	2 638

[2] Comprend les consultants à long terme

Objectifs	Sous-objectifs	Fixe[2]	Variable	Total
1.2 : Gérer l'utilisation efficace des financements du GPE au niveau national pour transformer le système	**1.2.1** Les requêtes de financement, les paramètres stratégiques, les pactes de partenariat, les financements complémentaires, les révisions et les réalisations attendues de l'examen de mi-parcours des plans stratégiques GPE 2025 et GPE 2030 sont soumis à un processus efficient et efficace d'examen de la qualité.	2 058	353	2 410
	1.2.2 Les financements font l'objet d'un suivi efficace, y compris la détection et la résolution rapides de tout problème lié à la mise en œuvre des programmes, et le portefeuille est géré grâce à des données fiables sur les financements et à une communication efficace.	2 469	117	2 586
1.3 : Accroître le leadership et l'impact du GPE en vue de la transformation efficace des systèmes éducatifs	**1.3.1** Le plan stratégique GPE 2030 est élaboré et mis en œuvre en mettant l'accent sur l'impact, le déploiement à plus grande échelle, le financement efficace et la transformation du système.	1 440	66	1 506
	1.3.2 Le GPE est reconnu comme une organisation apprenante et adaptable, favorisant des échanges d'apprentissage appropriés pour soutenir le personnel et les partenaires dans la conduite plus efficace de la transformation du système, ainsi que des processus d'adaptation adéquats pour optimiser le déploiement du modèle opérationnel.	1 358	205	1 563
	1.3.3 Le Secrétariat du GPE s'appuie sur des données probantes, des connaissances mondiales, des messages cohérents sur les politiques à mener et une expertise dans les domaines thématiques.	1 317	271	1 588

But 2 : Le GPE est un fonds mondial important et efficace qui favorise le financement de l'éducation dans ses pays partenaires

Objectifs	Sous-objectifs	Fixe	Variable	Total
2.1 : Augmenter sensiblement la mobilisation de ressources pour le Fonds du GPE et diversifier les bailleurs de fonds	**2.1.1** Élaborer et mettre en œuvre des stratégies globales de collecte de fonds auprès des pays donateurs et des régions pour atteindre l'objectif fixé pour la reconstitution des ressources du GPE et veiller à ce que le co-organisateur donateur soit solide	823	739	1 562
	2.1.2 Suivre et sécuriser toutes les promesses de dons restantes des donateurs pour financer intégralement le GPE 2025 et assurer une bonne communication sur les contributions finales.			
2.2 : Mobiliser un financement intérieur plus important et de meilleure qualité et un financement extérieur nouveau et supplémentaire en faveur de l'éducation	**2.2.1** Mobiliser, utiliser et mettre en œuvre des cofinancements nouveaux et supplémentaires pour répondre aux besoins et aux priorités des pays : mécanismes de financement innovants, diversification des partenaires de cofinancement et Accélérateur de l'éducation des filles.	823	421	1 244
	2.2.2 Obtenir des engagements stratégiques en faveur du financement intérieur dans le contexte de la campagne de reconstitution des ressources	823	31	854
	2.2.3 Achever l'élaboration du Cadre de mobilisation et d'allocation de financements pour le plan stratégique GPE 2030 et entamer sa mise en œuvre.	412	0	412

Objectifs	Sous-objectifs	Fixe	Variable	Total
2.3 : Campagne de reconstitution des ressources et plaidoyer en faveur de l'investissement	**2.3.1** Gérer la stratégie globale de reconstitution des ressources, y compris une campagne globale et nationale réussie, des co-organisateurs solides et un sommet mondial de reconstitution des ressources réussi	823	3 483	4 306

But 3 : Positionner le GPE comme un leader mondial en matière de politique de l'éducation

Objectifs	Sous-objectifs	Fixe	Variable	Total
3.1 : Renforcer le leadership, l'influence et la visibilité du GPE autour d'un discours plus fort pour le secteur	**3.1.1** Susciter une volonté politique en faveur de l'éducation et du soutien au GPE en mobilisant les dirigeants, les défenseurs de cette cause et les jeunes au sein du GPE, et en approfondissant les relations stratégiques avec les partenaires de sensibilisation, les entreprises et les fondations partenaires aux niveaux mondial, régional et national, pour promouvoir l'investissement et assurer le succès de la reconstitution des ressources.	1 646	614	2 260
3.2 : Renforcer la visibilité et la réputation du GPE grâce à des communications externes de qualité,	**3.2.1** Utiliser stratégiquement les canaux de communication du GPE, les publications et les médias, ainsi que les canaux de communication des partenaires clés, pour renforcer les moyens d'expression et l'influence	2 263	820	3 083

Objectifs	Sous-objectifs	Fixe	Variable	Total
notamment pendant la reconstitution des ressources	du GPE, gérer le risque de réputation, afin de soutenir la reconstitution des ressources.			

But 4 : Renforcer et améliorer l'efficacité et l'efficience du Partenariat

Objectifs	Sous-objectifs	Fixe	Variable	Total
4.1 : L'ensemble du partenariat est mobilisé pour soutenir le programme de transformation du GPE et la collaboration avec les partenaires clés (y compris ECW) est accrue.	**4.1.1** Les objectifs des plans stratégiques GPE 2025 et GPE 2030 sont soutenus en tirant parti des initiatives d'appui technique des partenaires, existants et nouveaux.	823	71	894
	4.1.2 La société civile et les enseignants sont mobilisés en tant que partenaires clés pour favoriser la responsabilité mutuelle, la transparence et la mobilisation sociale en faveur des plans stratégiques GPE 2025 et GPE 2030	617	60	677
	4.1.3 Le partenariat est mobilisé par le biais de l'échange de connaissances et d'innovations au profit des plans stratégiques GPE 2025 et GPE 2030	617	68	685
	4.1.4 Promouvoir la participation active et le dialogue au sein des groupes constitutifs des pays partenaires afin d'accroître leur influence sur les processus décisionnels du GPE	823	108	931
	4.1.5 Les partenaires participent activement à la mise en œuvre des plans stratégiques GPE 2025 et GPE 2030 et en assument la responsabilité par le biais de communautés de pratique.	823	120	943

Objectifs	Sous-objectifs	Fixe	Variable	Total
4.2 : Les résultats sont évalués et communiqués en tant que responsabilité partagée au sein du Partenariat, qui doit être gérée de manière efficiente et efficace par rapport au coût	**4.2.1 :** Élaborer et mettre en œuvre une approche actualisée du suivi des résultats pour le plan stratégique GPE 2030, définissant clairement les rôles et les responsabilités concernant la mise en œuvre d'un système de suivi cohérent qui relie les activités aux objectifs stratégiques du GPE	823	35	858
	4.2.2 : Les performances du Partenariat sont dûment suivies et évaluées.	823	469	1 292
4.3 : La fonction de gouvernance du GPE facilite l'élaboration du plan stratégique GPE 2030 et d'autres priorités organisationnelles connexes de manière légère et souple	**4.3.1** Le Conseil d'administration et ses comités servent l'ambition stratégique du GPE, notamment l'exécution du plan stratégique GPE 2030 et le succès de la reconstitution des ressources.	823	150	973

But 5 : Renforcer l'efficience et l'efficacité du Secrétariat du GPE à l'appui du Partenariat

Objectifs	Sous-objectifs	Fixe	Variable	Total
5.1 : Le Secrétariat du GPE est efficient et efficace	**5.1.1** Le Secrétariat du GPE reçoit un soutien afin de fonctionner de manière plus efficiente et efficace grâce à la prestation de services centralisés, à un appui et à une dotation en personnel adéquats, au développement de l'organisation et à des efforts visant à promouvoir une culture et un environnement de travail favorables et inclusifs.	1 235	1 443	2 678
	5.1.2 Le nouveau système informatique et la gestion rigoureuse des données contribuent à l'efficience de l'organisation et à une plus grande efficacité.	1 235	2 500	3 735
5.2 : Le Fonds du GPE est géré de manière efficace et efficiente	**5.2.1** Maintenir un solide cadre de gestion des risques, y compris un bon contrôle fiduciaire des financements du GPE.	823	261	1 084
	5.2.2 Assurer l'efficacité de la planification, de la gestion, de l'analyse et de l'établissement de rapports concernant le Fonds du GPE et la gestion des opérations de change dans le contexte de la reconstitution des ressources.	1 235	56	1 290
5.3 : La direction du GPE est soutenue pour contribuer efficacement à la réalisation des objectifs stratégiques et	**5.3.1** Veiller à ce que le président, la vice-présidente, la directrice générale, le directeur général adjoint et l'équipe de direction disposent du soutien et des ressources nécessaires, notamment en matière de	412	535	947

Objectifs	Sous-objectifs	Fixe	Variable	Total
opérationnels de l'organisation	communication interne, pour mettre en œuvre le plan stratégique GPE 2030.			
TOTAL		**41 150**	**14 436**	**55 586**

Annexe C – Budget de la conférence de reconstitution des ressources

1. Le Secrétariat a entamé le processus d'identification des co-organisateurs de la campagne de financement. Le lieu, la date et le site de la conférence de financement restent à déterminer. Il s'ensuit que de grandes incertitudes subsistent quant au format de l'événement. Toutefois, compte tenu du climat mondial actuel, le Secrétariat est conscient du besoin d'organiser une conférence modeste et efficace sur le plan des coûts.
2. Pour des raisons de planification et de budget, nous proposons donc d'organiser un événement hybride afin de contenir les coûts. Le Secrétariat reconnaît toutefois le besoin de s'adapter au contexte et aux exigences de l'hôte de la conférence, ce qui pourrait entraîner des variations de coûts, notamment en cas d'augmentation de la participation en présentiel.
3. Le budget initial proposé s'élève à 900 000 dollars, soit 25 % de moins que le budget approuvé par le Conseil pour la conférence de financement de 2021. Les paramètres budgétaires définitifs devraient être clarifiés d'ici à décembre 2025, notamment en ce qui concerne le lieu, la taille de l'événement et la contribution potentielle des co-organisateurs. Nous proposons donc de présenter au Conseil, en décembre, une demande actualisée qui couvrirait tous les coûts supplémentaires liés au lieu et au voyage des participants des pays partenaires si ces coûts ne peuvent être absorbés par le budget de fonctionnement global.

Postes	**Budget estimé pour 2026** **Dollars**
Organisation d'une conférence hybride	650 000
Salles de réunion et restauration	220 000
Interprétation	30 000
Total	**900 000**